EXEMPLE FICTIF

Divorce & Solutions

Sandrine Mercy, coach divorce certifiée CDC®

Récapitulatif des frais de santé

Léa et Hugo · frais d'octobre 2026 · établi le 4 novembre 2026

Bonjour Claire,

Voici où en sont les frais de santé d'octobre pour Léa et Hugo, ainsi qu'un soin de Claire encore remboursé sur la mutuelle de Julien. J'ai repris vos factures, les relevés de la CPAM et les relevés de mutuelle disponibles. Le calcul applique la répartition prévue : « Jugement du 10/03/2025 : partage par moitié, accord préalable pour les frais extraordinaires ».

SOLDE À CE JOUR

Julien vous doit

pour les 6 soins dont le dossier est complet

280,90 €

En attente

131,13 €

2 soins. Il manque le relevé de mutuelle.

Refusé

27,50 €

1 soin : séance de kinésiologie de Léa du 16/10/2026 (refus par courriel du 09/10/2026).

Déjà réglé

7,50 €

1 soin : consultation de Léa du 02/10/2026.

LA SUITE

Ce qu'il reste à faire

01 Transmettre à Julien la note de rappel et le courriel prêt à l'envoi (dernière partie de ce document). Une facture n'a pas encore été présentée à Horizon Santé.

02 Demander à Julien le relevé de mutuelle qui manque : consultation de Hugo du 06/10/2026.

03 Réclamer 280,90 € à Julien en joignant ce récapitulatif. Le détail par soin et le calcul l'accompagnent.

LE DOSSIER EN BREF

Enfants	Léa et Hugo
Détenteur de la mutuelle	Julien · Horizon Santé
N° d'adhérent	HS 204 587
Prise en charge des frais	50 % pour chaque parent
Méthode de détermination	Jugement du 10/03/2025

Relevés CPAM	10 sur 10 · octobre 2026
Relevés de mutuelle	7 reçus, 2 manquants · octobre 2026
Factures acquittées	7 sur 7 · octobre 2026
Cartes Vitale	Deux cartes utilisées, Claire et Julien
Accords de Julien	5 donnés et 1 refusé

Sandrine Mercy

Coach divorce certifiée CDC®

Dès que vous aurez les pièces manquantes, une mise à jour du récapitulatif permettra de calculer les sommes en attente.

LE DÉTAIL

Le détail par soin

Soins ordinaires et urgences

SOIN	PAYÉ	CPAM	MUTUELLE	RESTE À CHARGE	À REVERSER	PART DE L'AUTRE	TOTAL DÛ	STATUT
Consultation Léa · 02/10/2026 · Cabinet des Tilleuls	30,00 €	21,00 € le 07/10/2026 versée à Claire	6,00 € le 14/10/2026 versée à Julien	3,00 €	6,00 €	1,50 €	7,50 €	Réglé
Consultation Hugo · 06/10/2026 · Maison médicale du Parc	30,00 €	21,00 € le 11/10/2026 versée à Claire	attendu	9,00 €	—	4,50 €	4,50 €	En attente
Médicaments sur ordonnance Hugo · 09/10/2026 · Pharmacie du Centre	18,40 €	12,40 € le 14/10/2026 versée à Julien	4,00 € le 21/10/2026 versée à Julien	2,00 €	16,40 €	1,00 €	17,40 €	À régler
Consultation de Claire Claire · 03/10/2026 · Médecin généraliste · soin propre au parent, encore couvert par la mutuelle de Julien	30,00 €	21,00 € le 08/10/2026 versée à Claire	6,00 € le 17/10/2026 versée à Julien	3,00 €	6,00 €	—	6,00 €	À régler
Sous-total	108,40 €	75,40 €	16,00 €	17,00 €	28,40 €	7,00 €	35,40 €	

Frais extraordinaires

SOIN	PAYÉ	CPAM	MUTUELLE	RESTE À CHARGE	À REVERSER	PART DE L'AUTRE	TOTAL DÛ	STATUT
Séance d'ostéopathie Léa · 10/10/2026 · Cabinet Rive Gauche · accord par courriel du 03/10/2026	60,00 €	—	35,00 € le 22/10/2026 versée à Julien	25,00 €	35,00 €	12,50 €	47,50 €	À régler
Séance de soutien psychologique Hugo · 13/10/2026 · Cabinet de l'Étang · accord par message du 05/10/2026	50,00 €	—	20,00 € le 24/10/2026 versée à Julien	30,00 €	20,00 €	15,00 €	35,00 €	À régler
Séance de soutien psychologique Hugo · 27/10/2026 · Cabinet de l'Étang · accord par message du 05/10/2026	50,00 €	—	20,00 € le 03/11/2026 versée à Julien	30,00 €	20,00 €	15,00 €	35,00 €	À régler
Séance de kinésiologie Léa · 16/10/2026 · Cabinet Équilibre · refus par courriel du 09/10/2026	55,00 €	—	—	55,00 €	—	27,50 €	27,50 €	Refusé
Lunettes de vue Léa · 20/10/2026 · Optique de la Gare · accord par courriel du 12/10/2026	180,00 €	—	100,00 € le 31/10/2026 versée à Julien	80,00 €	100,00 €	40,00 €	140,00 €	À régler

SOIN	PAYÉ	CPAM	MUTUELLE	RESTE À CHARGE	À REVERSER	PART DE L'AUTRE	TOTAL DÛ	STATUT
Traitement d'orthodontie (semestre) Hugo · 28/10/2026 · Cabinet du Lac · accord par courrier du 15/06/2026	350,00 €	96,75 € le 02/11/2026 versée à Claire	attendu	253,25 €	—	126,63 €	126,63 €	En attente
Sous-total	745,00 €	96,75 €	175,00 €	473,25 €	175,00 €	236,63 €	411,63 €	

« À reverser » : les remboursements de la CPAM ou de la mutuelle versés à l'autre parent pour un soin que vous avez payé. « Part de l'autre parent » : sa part du reste à charge, selon la répartition prévue. « Total dû » : la somme des deux. Les montants refusés ou en attente sont indiqués en gris pour mémoire : ils n'entrent pas dans le solde.

LE CALCUL

Le calcul, soin par soin

La CPAM rembourse le parent dont la carte Vitale a été utilisée. La mutuelle rembourse le parent adhérent. Ce que doit l'autre parent se calcule donc à partir de ce que le parent qui a payé a réellement gardé à sa charge. En début de séparation, un parent encore couvert par la mutuelle de l'autre peut voir le remboursement de ses propres soins versé à l'adhérent : il est alors à reverser en entier, sans partage.

Consultation

Léa · 02/10/2026

Payé par Claire	30,00 €
CPAM, à Claire le 07/10/2026	21,00 €
Mutuelle, à Julien le 14/10/2026	6,00 €
Reste à charge	3,00 €
Part de Julien (50 %)	1,50 €
Perçu par Julien, à reverser	6,00 €

Julien doit 7,50 € à Claire (6,00 € + 1,50 €) · réglé

Consultation

Hugo · 06/10/2026

Payé par Claire	30,00 €
CPAM, à Claire le 11/10/2026	21,00 €
Mutuelle	relevé attendu
Reste à charge	9,00 €
Part de Julien (50 %)	4,50 €

En attente : le relevé de mutuelle

Médicaments sur ordonnance

Hugo · 09/10/2026

Payé par Claire	18,40 €
CPAM, à Julien le 14/10/2026	12,40 €
Mutuelle, à Julien le 21/10/2026	4,00 €
Reste à charge	2,00 €
Part de Julien (50 %)	1,00 €
Perçu par Julien, à reverser	16,40 €

La carte Vitale de Julien a été utilisée : le remboursement de la CPAM lui a été versé.

Julien doit 17,40 € à Claire (16,40 € + 1,00 €)

Consultation de Claire

Claire · 03/10/2026

Payé par Claire	30,00 €
CPAM, à Claire le 08/10/2026	21,00 €
Mutuelle, à Julien le 17/10/2026	6,00 €
Reste à charge, pour Claire	3,00 €
Perçu par Julien, à reverser	6,00 €

Soin propre à Claire, encore couverte par la mutuelle de Julien en début de séparation : pas de partage, le remboursement perçu est à reverser en entier.

Julien doit 6,00 € à Claire

Séance d'ostéopathie

Léa · 10/10/2026

Payé par Claire	60,00 €
CPAM	aucun
Mutuelle, à Julien le 22/10/2026	35,00 €
Reste à charge	25,00 €
Part de Julien (50 %)	12,50 €
Perçu par Julien, à reverser	35,00 €

Julien doit 47,50 € à Claire (35,00 € + 12,50 €)

Séance de soutien psychologique

Hugo · 13/10/2026

Payé par Claire	50,00 €
CPAM	aucun
Mutuelle, à Julien le 24/10/2026	20,00 €
Reste à charge	30,00 €
Part de Julien (50 %)	15,00 €
Perçu par Julien, à reverser	20,00 €

Julien doit 35,00 € à Claire (20,00 € + 15,00 €)

Séance de soutien psychologique

Hugo · 27/10/2026

Payé par Claire	50,00 €
CPAM	aucun
Mutuelle, à Julien le 03/11/2026	20,00 €
Reste à charge	30,00 €
Part de Julien (50 %)	15,00 €
Perçu par Julien, à reverser	20,00 €

Julien doit 35,00 € à Claire (20,00 € + 15,00 €)

Séance de kinésiologie

Léa · 16/10/2026

Payé par Claire	55,00 €
CPAM	aucun
Mutuelle	à Julien, sans effet ici
Reste à charge hors mutuelle	55,00 €
Part de Julien (50 %)	27,50 €

Pas de remboursement : refus par courriel du 09/10/2026

Lunettes de vue

Léa · 20/10/2026

Payé par Claire	180,00 €
CPAM	aucun
Mutuelle, à Julien le 31/10/2026	100,00 €
Reste à charge	80,00 €
Part de Julien (50 %)	40,00 €
Perçu par Julien, à reverser	100,00 €

Julien doit 140,00 € à Claire (100,00 € + 40,00 €)

Traitement d'orthodontie (semestre)

Hugo · 28/10/2026

Payé par Claire	350,00 €
CPAM, à Claire le 02/11/2026	96,75 €
Mutuelle	relevé attendu
Reste à charge	253,25 €
Part de Julien (50 %)	126,63 €

En attente : le relevé de mutuelle

LA MUTUELLE

L'envoi à la mutuelle

Mutuelle : Horizon Santé (nom fictif) — envoi par l'adhérent (Julien), la mutuelle couvrant les enfants étant la sienne.

N°	SOIN	DATE	MONTANT	PIÈCE À JOINDRE
1	Traitement d'orthodontie (semestre) Hugo · Cabinet du Lac	28/10/2026	350,00 €	Facture acquittée — annexe 1
Total			350,00 €	

À TRANSMETTRE AU PARENT ADHÉRENT

La note de rappel

À l'attention de Julien

Votre mutuelle Horizon Santé couvre Léa et Hugo. Les frais de santé listés ci-dessus ne lui ont pas encore été présentés. Vous devez les lui envoyer, avec les factures jointes en annexes, à l'aide du courriel ci-dessous.

Dès réception, merci de transmettre à Claire le relevé de remboursement de la mutuelle : il permet de calculer la part de chacun.

PRÊT À COPIER

Le courriel à la mutuelle

À l'attention de Horizon Santé — service des remboursements

Objet : Demande de remboursement — traitement d'orthodontie de Hugo DURAND

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la facture acquittée du traitement d'orthodontie de mon fils Hugo DURAND, bénéficiaire de mon contrat : semestre débuté le 28 octobre 2026 auprès du Cabinet du Lac, pour un montant de 350 € (annexe 1).

Je vous remercie de bien vouloir procéder au remboursement prévu par mon contrat et de m'indiquer, le cas échéant, toute pièce complémentaire nécessaire.

N° d'adhérent : HS 204 587

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Julien DURAND

Pièce jointe : annexe 1 — facture acquittée du 28 octobre 2026

Les factures sont jointes à la suite, en annexes numérotées dans l'ordre du tableau.